



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE De la LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

***Samedi 30 JANVIER 2021
En VISIOCONFERENCE***

Cette Assemblée Générale ELECTIVE s'est tenue le Samedi 30 Janvier 2021 en distanciel (vote électronique géré par la Société O.O.P.N.).

Elle était présidée par **Monsieur Jean-Claude COUAILLES**, Président de la Ligue de Football d'Occitanie, assisté de **Madame Huguette UHLMANN**, Secrétaire Générale de la Ligue de Football d'Occitanie.

Cette assemblée Générale Elective était animée par Messieurs **Damien LEDENTU**, Directeur Général Délégué de Ligue de Football d'Occitanie et **Jacques ADGE**, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales.

L'Assemblée Générale débute à 10h00

RECENSEMENT DES DELEGUES – VERIFICATION DU QUORUM

Après pointage et vérification des pouvoirs, l'assemblée était ainsi représentée :

- **District de l'ARIEGE**

Présents : 10 clubs de ligue représentant 126 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 133 voix, soit au total 259 voix pour le District de l'ARIEGE

- **District de l'AUDE**

Présents : 18 clubs de ligue représentant 230 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 296 voix, soit au total 526 voix pour le District de l'AUDE

- **District de l'AVEYRON**

Présents : 19 clubs de ligue représentant 299 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 422 voix, soit au total 721 voix pour le District de l'AVEYRON

- **District du GARD-LOZERE**

Présents : 23 clubs de ligue représentant 356 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 947 voix, soit au total 1 303 voix pour le District du GARD – LOZERE

- **District du GERS**

Présents : 9 clubs de ligue représentant 120 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 210 voix, soit au total 330 voix pour le District du GERS

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



- **District de HAUTE GARONNE**

Présents : 69 clubs de ligue représentant 1 200 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 1 114 voix, soit au total 2 314 voix pour le District de la HAUTE GARONNE

- **District des HAUTES PYRENEES**

Présents : 12 clubs de ligue représentant 203 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 148 voix, soit au total 351 voix pour le District des HAUTES PYRENEES

- **District de L'HERAULT**

Présents : 38 clubs de ligue représentant 744 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 903 voix, soit au total 1 647 voix pour le District de L'HERAULT

- **District du LOT**

Présents : 9 clubs de ligue représentant 148 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 248 voix, soit au total 396 voix pour le District du LOT

- **District des PYRENEES ORIENTALES**

Présents : 13 clubs de ligue représentant 199 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 293 voix, soit au total 492 voix pour le District des PYRENEES ORIENTALES

- **District du TARN**

Présents : 17 clubs de ligue représentant 269 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 445 voix, soit au total 714 voix pour le District du TARN

- **District du TARN ET GARONNE**

Présents : 19 clubs de ligue représentant 265 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 285 voix, soit au total 550 voix pour le District du TARN ET GARONNE

TOTAL des clubs PRESENTS : 256 clubs totalisant 4 159 voix.

TOTAL des voix détenues par les DELEGATIONS DE VOTE : 5 444 voix.

TOTAL DE VOIX DES INSCRITS : 9 781 VOIX.

TOTAL DES VOIX DE L'ASSEMBLEE : 9 603 VOIX (Soit 98,18 % des voix des inscrits)

- **Clubs Absents** : U.S. PAYS RIGNACOIS (514908) – F.C.U.S. MOLIERES (512976) – A.S.P.I.C. (614480) – AS CASTELNAU DESTRETEFOND (520607) – INTERNAT TOULOUSE F.C. (654202) – COMMINGES ST GAUDENS FOOT 2014 (590251) – UNION COURTAGE F.C. (654280) – AS BRAMAISE (519689) – A.S. PEXIORANAISE (533130) – F. AGGLOMERATION CARCASSONNE (548132) – SPORTIFS 2 CŒUR (550035) – F.C. MILHAUD (580998) – MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL (853396) – R.C. VEDASIEN (514400) – LODEVOIS LARZAC FUTSAL (560351) – MONTPELLIER MOSSON MASSANE (551712) – EMPIRE FUTSAL PERPIGNAN (560295) – ESPOIR FEMININ PERPIGNAN (781262) – F.C. ST LAURENT DE LA SALANQUE (531488).

Monsieur Jacques ADGE Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales indique le nombre des voix de l'ASSEMBLEE soulignant que le quorum était atteint et que celle-ci pouvait valablement délibérer.

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VOLET ADMINISTRATIF

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE MONSIEUR JEAN-CLAUDE COUILLES

*Monsieur Le Président Délégué de la LFA, Cher Vincent,
Messieurs Les Présidents de Districts,
Mesdames et Messieurs Les Présidents de Clubs de la Ligue,
Mesdames et Messieurs Les Représentants des Clubs de Ligue,
Mesdames et Messieurs Les Représentants des Clubs de Districts,
Mesdames et Messieurs Les Salariés,
Mesdames et Messieurs Les Candidats à l'Election du Comité de Direction,
Mesdames et Messieurs connectés ce matin,*

Même si la Fédération Française de Football a obtenu que les rencontres de la Coupe de France se jouent ce week-end, cette entorse aux directives gouvernementales, directives que nous respectons à la lettre, ne nous permettait pas de faire une Assemblée en présentiel.

La Société OOPN et le Personnel de la Ligue ont fait en sorte que le déroulement de cette Assemblée Générale soit le plus fonctionnel possible. Je les en remercie.

Pour des raisons d'équités, d'impartialités, respectant les droits de chacun des candidats, vous comprendrez que ma déclaration sera simplement liminaire.

Je vous souhaite la bienvenue et une bonne assemblée.

Avant de redonner la parole à Monsieur LEDENTU, Directeur Général Délégué, qui orchestrera cette matinée, je vous demanderai d'avoir un moment de recueillement pour les personnes qui nous ont quitté Membres de notre Ligue, Membres de nos Clubs, Membres de nos familles, Membres de la F.F.F. Il est toujours délicat de citer des personnes par peur d'en oublier, c'est donc une pensée pour tous nos défunts de cette saison que je vous demande de vous recueillir. Une minute de silence sera effectuée lors des rencontres de demain en la mémoire de deux anciens Membres du Comité de Direction, Pierre ROQUES et Eric BROCAS, d'Henri NOEL Membre du Comité Directeur de cette mandature qui s'achève auquel nous associerons Guillaume DATHUYET.

Merci.



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 09 NOVEMBRE 2019 du CAP D'AGDE

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 Novembre 2019 a été publié sur le site internet de la Ligue le 02 Décembre 2020.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 Novembre 2019 est voté à la majorité (Pour 95,08 % et Contre 4,92 %).

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SAISON 2019/2020 PRESENTE PAR LA SECRETAIRE GENERALE

Madame Huguette UHLMANN, Secrétaire Générale de la Ligue de Football d'Occitanie, prend la parole pour signifier que tous les documents concernant le rapport d'activité ont été publiés il y a 15 jours sur le site de la Ligue de Football d'Occitanie.

Le rapport d'Activité de la Saison 2019/2020 est voté à la majorité (Pour 92,90% et Contre 7,10 %).

VALIDATION DES POULES A 14 POUR LES CHAMPIONNATS SENIORS R1 ET R2 SUR LA SAISON 2021/2022

Madame Huguette UHLMANN, Secrétaire Générale de la Ligue de Football d'Occitanie propose aux votes la validation des poules à 14 pour les Championnats Séniors R1 et R2 pour la Saison 2021/2022.

La validation des poules à 14 pour les Championnats Séniors R1 et R2 pour la Saison 2021/2022 est votée à la majorité (Pour 81,30 % et Contre 18,70 %).

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE JEUNES EN CAS DE DESCENTES DE CLUBS DES CHAMPIONNATS NATIONAUX U17 ET U19

Madame Huguette UHLMANN, Secrétaire Générale de la Ligue de Football d'Occitanie propose aux votes l'insertion des dispositions dans le Règlement des Championnats de Jeunes en cas de descentes de Clubs des Championnats Nationaux U17 et U19.

Le Règlement des Championnats de Jeunes en cas de descentes des Championnats Nationaux U17 et U19 est voté à la majorité (Pour 83,82 % et Contre 16,18 %).



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



VOLET FINANCIER

RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2020 PRESENTE PAR LE TRESORIER GENERAL

Monsieur Francis ANDREU, Trésorier Général de la Ligue de Football d'Occitanie, prend la parole pour présenter son rapport financier de la Saison 2019/2020.

Comme vous le savez, la saison 2019-2020 a été particulière puisque terminée prématurément à la mi-mars alors qu'un tiers des compétitions restaient à jouer.

Cet arrêt a eu des conséquences sur un certain nombre de postes avec des variations de résultats tantôt positifs, tantôt négatifs.

Avant de les voir plus en détails, je retiendrai que le résultat net de l'exercice (+10 248 €) tient compte de l'abondement exceptionnel de la ligue au Fonds de Solidarité COVID à hauteur de 314 254 € soit 2 € reversés par licencié qui s'ajoutait aux 7 € de la FFF et à 1 € de vos districts.

Plus précisément, l'augmentation prévisible de 1.50 € de la licence (250 000 €) a été en partie gommée par la baisse du nombre de licenciés (-7 000) pour ne s'élever, au final, qu'à 96 000 €.

L'arrêt des compétitions a réduit la part du poste Gestion Sportive de 53 000 € et celui des Amendes diverses de 85 000 €.

Les subventions reçues sont en baisse de 70 000 €.

Les efforts continus pour la maîtrise des dépenses courantes ont permis d'économiser 233 000 € sur les achats, 144 000 € sur les charges externes et 447 000 € sur les autres charges.

La masse salariale a progressé de 184 000 € dont 131 000 € concernent un départ à la retraite et un licenciement pour inaptitude physique.

Je laisse la parole à notre expert-comptable, M. Nicolas COUDENC, qui va vous expliquer plus en détails, comme d'habitude, les chiffres de la saison 2019-2020.

Monsieur Nicolas COUDENC, du Cabinet ACTEVA apporte des précisions sur ce Rapport Financier.

LECTURE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Monsieur Jean Philippe JOVIADO, Commissaire aux Comptes, fait lecture de son rapport.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisant et appropriés pour fonder son opinion.

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nous avons procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier arrêté le 31 Octobre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Assemblée Générale. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la Loi, nous portons à votre connaissance les informations suivantes relatives aux prises de participation et de contrôle : l'Association Ligue de Football d'Occitanie a acquis pour un montant de 1000 €, en date du 25 Novembre 2019, la totalité des titres de la société par actions simplifiée (SAS) Centre Régional du Football détenus par l'Association Centre Régional Technique du Football.

Le Rapport Financier au 30 Juin 2020 est soumis aux votes.

Le Rapport Financier au 30 Juin 2020 du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes est voté à la majorité (Pour 87,79 % et Contre 12,21 %).

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



AFFECTATION DU RESULTAT

Le Résultat d'un montant de 10 247,78 € est affecté dans la rubrique « autres réserves ».
L'Affectation du Résultat est soumise aux votes.

L'Approbation de l'Affectation du Résultat est votée à la majorité (Pour 80,84 % et Contre 19,16 %).

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

Monsieur Francis ANDREU, Trésorier Général de Ligue de Football d'Occitanie souligne la difficulté à réaliser un budget prévisionnel, étant donné la crise sanitaire actuelle et le peu de visibilité que nous avons devant nous.

| Budget Prévisionnel 2020-2021 | |
|---|------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | |
| LICENCES | 3 400 000 |
| CHANGT. DE CLUBS | 750 000 |
| AUTRES PRODUITS EXPLOIT. SPORTIVE | 1 000 000 |
| SUBVENTIONS D'EXPLOITATION | 1 850 000 |
| AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION | 600 000 |
| PRESTATION DE SERVICES | 600 000 |
| REPRISE SUR PROVISIONS | - |
| TRANSFERT DE CHARGES | 50 000 |
| ABANDON DE FRAIS BENEVOLES | 90 000 |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION | 8 340 000 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | |
| ACHATS DE MATIERES (dont licences et changt. de clubs) | 1 700 000 |
| CHARGES EXTERNES | 1 120 000 |
| AUTRES CHARGES | 1 100 000 |
| IMPOTS ET TAXES | 260 000 |
| FRAIS DE PERSONNEL DONT CHARGES | 3 000 000 |
| SUBVENTIONS ACCORDEES | 760 000 |
| DOT. AMORTISSEMENTS-PROVISIONS | 380 000 |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | 8 320 000 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 20 000 |
| RESULTAT FINANCIER | - 20 000 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | - |
| RESULTAT EXERCICE NET | - |

Le Budget Prévisionnel 2020/2021 est soumis aux votes.

Le Budget Prévisionnel 2020/2021 est voté à la majorité (Pour 72,83 % et Contre 27,17 %).



Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

VOLET ELECTION

ELECTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Monsieur Jacques ADGE, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales rappelle les modalités de votes pour ces élections.

Monsieur Hamid BENISS de la Société O.P.P.N., en charge de la gestion des votes électroniques, apporte des précisions techniques sur l'utilisation de ce système de vote.

Deux listes sont présentées.

- ⇒ La liste « COLLECTIF OCCITANIE FOOTBALL » conduite par Monsieur Jean-Claude COUAILLES
- ⇒ La liste « OCCITANIE UNIE ! » conduite par Monsieur Arnaud DALLA PRIA

La liste « COLLECTIF OCCITANIE FOOTBALL » conduite par Monsieur Jean-Claude COUAILLES recueille 46,34 % des voix.

La liste « OCCITANIE UNIE » conduite par Monsieur Arnaud DALLA PRIA recueille 53,66 %.

La candidature de Monsieur Arnaud DALLA PRIA est retenue à la majorité (Pour 53,66 % et Contre 46,34 %). Monsieur DALLA PRIA devient le quatrième Président de la LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE.

ELECTION DU REPRESENTANT DES CLUBS PARTICIPANT AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX LIBRES SENIORS AU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Les candidatures proposées sont Monsieur VIDAL Christian en tant que titulaire et Monsieur LAFFONT Jean-Claude en tant que suppléant.

Les candidatures de Messieurs VIDAL Christian et LAFFONT Jean-Claude sont votées à la majorité (Pour 91,04 % et Contre 8,96 %).

ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE AUX ASSEMBLEES FEDERALES REPRESENTANT DU FOOTBALL DIVERSIFIE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA L.F.A.

Les candidatures proposées sont Monsieur PLOMBAT Bernard en tant que titulaire et Monsieur BERTRAND Michel en tant que suppléant.

Les candidatures de Messieurs PLOMBAT Bernard et BERTRAND Michel sont votées à la majorité (Pour 86,51 % et Contre 13,49 %).

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE AUX ASSEMBLEES FEDERALES REPRESENTANT DES CLUBS PARTICIPANT AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX LIBRES SENIORS A L'ASSEMBLEE FEDERALE.

Les candidatures proposées sont Monsieur VIDAL Christian en tant que titulaire et Monsieur LAFFONT Jean-Claude en tant que suppléant.

Les candidatures de Messieurs VIDAL Christian et LAFFONT Jean-Claude sont votées à la majorité (Pour 90,71 % et Contre 9,29 %).

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES FEDERALES (FFF & LFA)

Sept candidatures au titre de délégué par tranche de 50.000 licences ont été proposées et soumis aux votes afin d'en obtenir trois plus les Présidents de Districts.

Afin d'obtenir les trois candidatures ayant obtenu le meilleur suffrage, deux tours ont lieu.

1^{er} TOUR

Candidature n°1

- Mr GOMEZ Serge, Titulaire
- Mme DENAT Anne Marie, Suppléante

La Candidature n°1 obtient 18,79 % des voix

Candidature n°2

- Mme Véronique GAYRAUD, Titulaire
- Mme Laetitia CHALEIL, Suppléante

La Candidature n°2 est votée à la majorité (56,26 %)

Candidature n°3

- Mme Ghislaine SALDANA, Titulaire
- M. Christian SALERES, Suppléant

La Candidature n°3 est votée à la majorité (55,31 %)

Candidature n°4

- Mr CAUSSADE Michel, Titulaire
- Mr BIAU Jean Bernard, Suppléant

La Candidature n°4 obtient 47,15 % des voix

Candidature n°5

- Mme UHLMANN Huguette, Titulaire
- Mme MILHORAT Marie France, Suppléante

La Candidature n°5 obtient 41,30 % des voix

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Candidature n°6

- **Mme ROBERT Géraldine, Titulaire**
- **Mr BELMELIH M Hamed, Suppléant**

La Candidature n°6 obtient 31,08 % des voix

Candidature n°7

- **Mr ANDREU Francis, Titulaire**
- **Mr FERRERES Patrick, Suppléant**

La Candidature n°7 obtient 43,28 % des voix

2^{ème} TOUR

Candidature n°1

- **Mr GOMEZ Serge, Titulaire**
- **Mme DENAT Anne Marie, Suppléante**

La Candidature n°1 obtient 0,85 % des voix

Candidature n°2

- **M. Michel CAUSSADE, Titulaire**
- **M. Jean Bernard BIAU, Suppléant**

La Candidature n°2 est votée à la majorité (45,80 %)

Candidature n°3

- **Mme UHLMANN Huguette, Titulaire**
- **Mme MILHORAT Marie France, Suppléante**

La Candidature n°3 obtient 14,04 % des voix

Candidature n°4

- **Mme ROBERT Géraldine, Titulaire**
- **Mr BELMELIH M Hamed, Suppléant**

La Candidature n°4 obtient 10,77 % des voix

Candidature n°5

- **Mr ANDREU Francis, Titulaire**
- **Mr FERRERES Patrick, Suppléant**

La Candidature n°5 obtient 23,05 % des voix

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Résultats des Votes des candidatures de Présidents de Districts faisant parti de la délégation de la L.F.O. aux Assemblées Fédérales :

Candidature Président Ariège

- M. MASSE Jean-Pierre, Titulaire
- M. GONZALEZ Gérard, Suppléant

Les candidatures de Messieurs MASSE Jean-Pierre et GONZALEZ Gérard sont votées à la majorité (Pour 81,75 % et Contre 18,25 %).

Candidature Président Aude

- M. MICHEAU Pierre, Titulaire
- M. BANDIERA Alexandre, Suppléant

Les candidatures de Messieurs MICHEAU Pierre et BANDIERA Alexandre sont votées à la majorité (Pour 83,08 % et Contre 16,92 %).

Candidature Président Aveyron

- M. BOURDET Pierre, Titulaire
- M. PRADALIER Damien, Suppléant

Les candidatures de Messieurs BOURDET Pierre et PRADALIER Damien sont votées à la majorité (Pour 82,00 % et Contre 18,00 %).

Candidature Président Gard Lozere

- M. ANJOLRAS Francis, Titulaire

La candidature de Monsieur ANJOLRAS Francis est votée à la majorité (Pour 67,42 % et Contre 32,58 %).

Candidature Président Gers

- M. REQUENA Claude, Titulaire
- M. GLARIA Guy, Suppléant

Les candidatures de Messieurs REQUENA Claude et GLARIA Guy sont votées à la majorité (Pour 79,48 % et Contre 20,52 %).

Candidature Président Haute Garonne

- M. SENTEIN Jean-Marc, Titulaire
- M. GUISEPPIN Richard, Suppléant

Les candidatures de Messieurs SENTEIN Jean-Marc et GUISEPPIN Richard sont votées à la majorité (Pour 78,68 % et Contre 21,32 %).

Candidature Président Hautes Pyrénées

- M. LATAPIE René, Titulaire
- M. ISAC Nicole, Suppléant

Les candidatures de Monsieur LATAPIE René et Madame ISAC Nicole sont votées à la majorité (Pour 78,03 % et Contre 21,97 %).

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr*



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Candidature Président Hérault

- M. BLATTES David, Titulaire
- M. MAS Didier, Suppléant

Les candidatures de Messieurs BLATTES David et MAS Didier sont votées à la majorité (Pour 70,52 % et Contre 29,48 %).

Candidature Président Lot

- M. MARTIN Serge, Titulaire
- M. LASFARGUES Michel, Suppléant

Les candidatures de Messieurs MARTIN Serge et LASFARGUES Michel sont votées à la majorité (Pour 76,60 % et Contre 23,40 %).

Candidature Président Pyrénées Orientales

- M. WATTELLIER Eric, Titulaire
- M. WATTELLIER Marc, Suppléant

Les candidatures de Messieurs WATTELLIER Eric et WATTELLIER Marc sont votées à la majorité (Pour 79,23 % et Contre 20,77 %).

Candidature Président Tarn

- M. CARRUS Raphael, Titulaire
- M. DELPRAT Stéphane, Suppléant

Les candidatures de Messieurs CARRUS Raphael et DELPRAT Stéphane sont votées à la majorité (Pour 80,24 % et Contre 19,76 %).

Candidature Président Tarn et Garonne

- M. BOSCARI Jérôme, Titulaire
- M. MOUEDDEB TROJET Alexandre, Suppléant

Les candidatures de Messieurs BOSCARI Jérôme et MOUEDDEB TROJET Alexandre sont votées à la majorité (Pour 73,34 % et Contre 26,66 %).

Monsieur LEDENTU Damien, Directeur Général Délégué de la Ligue de Football d'Occitanie clôture définitivement cette Assemblée Générale en remerciant chaleureusement toutes les équipes administratives et techniques de la L.F.O. ayant contribué grandement à l'organisation de cette manifestation.

Le Président

Jean-Claude COUAILLES

La Secrétaire Générale

Huguette UHLMANN



Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : secretariat@occitanie.fff.fr